

Gilles DESRUMAUX

L'Europe se fera, l'Europe se fait. Au-delà du débat et du résultat fragile sur la ratification du traité de Maastricht, les grandes orientations, voire les principales décisions, notamment en matière d'accès au territoire, de circulation, de citoyenneté européenne, ont été prises.

Dans d'autres domaines, notamment en matière de droit social, d'harmonisation des codes de la nationalité, d'intégration et de citoyenneté des ressortissants des pays extra-communautaires, l'Europe est en panne.

Des changements dans la vie quotidienne des populations issues de l'immigration vont donc prochainement intervenir et de manière différente selon leur origine intra ou extra européennes.

Or le paradoxe est qu'au moment où ces transformations importantes se mettent en place, jamais l'Europe, malgré les débats, n'a paru si lointaine, si incompréhensible en raison non seulement de la complexité des projets mais aussi, il faut le dire, en raison d'une approche essentiellement technocratique des problèmes.

Le but de ce numéro d'*Ecarts d'Identité* est donc d'y voir un peu plus clair dans ce qui va changer concrètement pour les populations issues de l'immigration, suite aux travaux de Schengen, Dublin, Maastricht, etc ...

Il est ensuite de donner à comprendre quelle perception ont les intéressés de cette communauté

européenne qui se met en place.

Enfin, ce numéro veut contribuer à élargir l'espace de débat sur l'Europe en posant la question : **quelle place pour les immigrés ?**

De ce point de vue, deux enjeux nous paraissent essentiels pour le moment présent :

- l'Europe se construira-t-elle sur une conception de forteresse assiégée qui se protège à coups de règlements et de mesures de police ou mettra-t-elle en place des politiques qui permettent de maintenir des traditions d'accueil, de liberté, d'ouverture et de coopération en direction des pays du Sud ?

- l'Europe se bâtira-t-elle sur une opposition des droits et des devoirs entre les ressortissants communautaires et tous les autres, issus d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire, etc ..., en ajoutant la dualisation ethnique aux nombreux clivages à l'oeuvre en matière sociale en Europe avec l'approfondissement des phénomènes d'exclusion.

L'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration ne pourra se faire que si elle repose sur le refus d'une discrimination fondée sur l'origine des populations résidant en Europe. Une perspective de citoyenneté doit être proposée, sans distinction d'origine. Celle-ci doit ouvrir la possibilité d'une participation active de chacun dans tous les domaines de la vie quotidienne et donner ainsi tout son sens à l'idée d'une construction Européenne susceptible de susciter des enthousiasmes et de mobiliser des volontés. ■